

# Agglo rama

www.agglo-boulonnais.fr

Le magazine de l'agglomération boulonnaise

NUMÉRO SPÉCIAL

## L'agglomération lance son plan de REPRISE ÉCONOMIQUE

dossier



Un plan de  
reprise pour  
le Boulonnais

actualités



Photo : AdobeStock-Markus Marnika

Brexit :  
les enjeux pour  
notre territoire



Un nouveau  
bâtiment halieutique  
à Capécure

c'est durable



Mobilité : ça bouge  
de plus en plus  
dans l'agglo ...

Baincthun • Boulogne-sur-Mer • La Capelle-les-Boulogne • Condette • Conteville-lez-Boulogne • Dannes • Echinghen • Équihe-Plage  
Hesdigneul-les-Boulogne • Hesdin-l'Abbé • Isques • Nesles • Neufchâtel-Hardelot • Outreau • Pernes-les-Boulogne • Pittefaux • Le Portel  
Saint-Étienne-au-Mont • Saint-Léonard • Saint-Martin-Boulogne • Wimereux • Wimille

## NUMÉRO SPÉCIAL / L'agglomération lance son plan de REPRISE ÉCONOMIQUE

### p4 dossier



L'agglomération  
aux côtés  
des entreprises  
pour les aider à

# REBONDIR

### PLAN DE REPRISE ÉCONOMIQUE

**p5** Une aide financière aux entreprises de - de 50 salariés (sans remboursement)

Un coup de pouce pour payer son loyer

150.000 euros offerts aux acheteurs des commerces boulonnais

[achetezenboulonnais.fr](http://achetezenboulonnais.fr)

**p6** Un accompagnement pour le passage au numérique

Une stratégie offensive pour relancer le tourisme

Poursuite du fonds d'urgence économique

**p7** Récapitulatif des autres aides déjà mises en place



### p8 actualités

BREXIT : un défi pour notre agglomération



**p10** Le Festival Innovation Mer & Littoral prend une dimension internationale

**p11** Un spot TV pour soutenir la filière produits de la Mer  
La Mutuelle Santé Solidaire du Boulonnais  
Le forum objectif emploi en version numérique  
Un contrat à double objectifs pour nos jeunes boulonnais !

**p12** Les pépinières de la CAB séduisent les créateurs d'entreprise

**p14** Un nouveau bâtiment halieutique à Capécure

**p15** Héliécia veut continuer à vous séduire

### p16 c'est durable

Mobilité : ça bouge de plus en plus dans l'agglomération ...

### p18 Un peu de hauteur

Le Boulonnais vu du ciel : Wimille



Pour tout renseignement concernant le ramassage des ordures ménagères :

0800 072 772

Service & appel gratuits

### INFO TOURISME

Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale  
15, boulevard du Bassin Napoléon  
62200 Boulogne-sur-Mer  
Tél. : 03 21 10 88 10  
Le Boulonnais en Côte d'Opale  
[www.boulonnaisautop.com](http://www.boulonnaisautop.com)



Communauté d'agglomération du Boulonnais

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

### Communauté d'Agglomération du Boulonnais

1, boulevard du Bassin Napoléon - B.P. 755

62321 Boulogne-sur-Mer CEDEX

Tél : 03 21 10 36 36 - Fax : 03 21 87 48 94

Saisine par voie électronique : [requete@agglo-boulonnais.fr](mailto:requete@agglo-boulonnais.fr)  
(plus d'infos sur la page Contact de notre site)

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

contact

Directeur de la publication : Frédéric CUVILLIER,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Rédaction : Amélie WAQUET, Stéphanie LECOMTE, Alain MONTIGNY

Photos : Yoann GUILLOU, David SEBILLE

Photo de couverture : Opale Aéro Images Philippe Lecocq

Maquette : Service Communication

Impression : SIB Imprimerie

Zone Industrielle de la Liane - BP 343  
62205 Boulogne-sur-Mer CEDEX

N° ISSN : 1951-2228





**Frédéric CUVILLIER**  
Président de l'Agglomération  
Maire de Boulogne-sur-Mer  
Ancien Ministre

## ENSEMBLE, NOUS RÉUSSIRONS

Que cette année nouvelle, vous apporte à chacun et à vos proches le meilleur. Une année 2021 plus sereine où l'inquiétude et l'angoisse laissent place à la joie, aux projets, aux bonheurs en famille.

Notre territoire Boulonnais, comme l'ensemble du pays subit une épidémie inédite, qui a profondément bouleversé nos vies, nos vies professionnelles, familiales, amicales. Dans ces moments troublés, seule la solidarité et l'entraide peuvent aider à surmonter les difficultés et garder l'espoir d'un retour à une vie normale.

De la solidarité et de l'entraide, les habitants du Boulonnais en ont fait preuve. Les soignants, professionnels de santé, accompagnants, associations, bénévoles, salariés, agents publics, chacun dans son domaine a su montrer grande responsabilité et a permis au territoire boulonnais de tenir bon.

De son côté la Communauté d'agglomération du Boulonnais s'est adaptée, et a réorganisé son fonctionnement pour que les services aux usagers soient prioritaires : collecte des déchets, transports..., et mis en place dès le 1<sup>er</sup> confinement une cellule de crise économique pour soutenir nos entreprises locales.

Avec le second confinement et des acteurs économiques locaux qui souffrent depuis de longs mois de la situation, l'agglomération a choisi d'aller plus loin encore en votant un plan de reprise économique d'ampleur pour soutenir nos indépendants, commerçants et petites entreprises.

Notre territoire doit aussi faire face à l'incertitude du Brexit qui va avoir des conséquences importantes sur notre 1<sup>er</sup> port de pêche et toute la filière Produits de la Mer boulonnaise. Sur ce dossier, aux côtés des professionnels nous

nous sommes battus, nous avons alerté, interpellé pour que le gouvernement français puisse soutenir notre économie maritime dans ce contexte inédit également. Le Premier Ministre, venu en fin d'année nous a assuré d'un certain nombre de dispositifs qui permettront à Boulogne de parer à cette nouvelle donne.

Car c'est bien ensemble, collectivement que nous réussirons.

Ensemble, nous réussirons à vaincre cette épidémie, qui a tellement chamboulé nos vies.

Ensemble, nous réussirons à conforter notre économie maritime malgré le Brexit et accompagner de nouveaux projets économiques porteurs d'avenir.

Ensemble, nous réussirons à poursuivre le développement de notre agglomération, sa transformation plus durable, plus écologique, parce qu'il faut prendre de la hauteur et regarder vers l'avenir, vers ce que nous souhaitons laisser à nos enfants.

**Très belle année 2021 à tous les habitants du Boulonnais !**

“ L'AGGLOMÉRATION A CHOISI D'ALLER PLUS LOIN ENCORE EN VOTANT UN PLAN DE REPRIS ÉCONOMIQUE D'AMPLEUR ”



Photo : Olivier Leclercq



## L'agglomération aux côtés des entreprises pour les aider à

# REBONDIR

## PLAN DE REPRISE ÉCONOMIQUE

**N**os entreprises se trouvent frappées de plein fouet par les conséquences de la crise sanitaire. Avec deux périodes de confinement, les entreprises contraintes administrativement de fermer leurs portes rencontrent en cette fin d'année des difficultés de trésorerie qui mettent à mal leur avenir. Nous ne pouvons accepter de voir disparaître notre tissu local économique et notamment nos commerçants, artisans et indépendants.

La CAB a mis en place une cellule de Crise Economique depuis le début de ce second confinement, le Président, Frédéric Cuvillier a multiplié les réunions et échanges, afin d'élaborer un plan de reprise de soutien et d'accompagnement permettant la relance de notre économie Boulonnaise. Des rendez-vous avec M. Stéphane Bulteau, référent de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie du Boulonnais (UMIH) représentant les cafetiers, restaurateurs et hôteliers, les coiffeurs et professionnels de l'esthétique, les professionnels du spectacle ont permis un travail constructif et collaboratif. *"Car c'est collectivement que nous réussirons à faire face et relever le défi d'une reprise réussie du dynamisme commerciale du Boulonnais"* a rappelé Frédéric Cuvillier.



Issu de discussions avec les représentants des secteurs pénalisés par la crise (ci-dessus), le plan de relance a été présenté à la presse (à gauche)



## UN PLAN DE REPRISE D'AMPLEUR ET INEDIT

Le Conseil Communautaire exceptionnel du 30 novembre a entériné la mise en place du plan de reprise économique de l'Agglomération :



### UNE AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES DE - DE 50 SALARIÉS (sans remboursement)

Commerçants, artisans, indépendants, restaurateurs, cafetiers, coiffeurs,... Vous avez été concernés ou vous êtes concernés par la fermeture administrative de votre établissement et vous avez subi une baisse de votre chiffre d'affaires de plus de 30% par rapport à l'année 2019. **La Communauté d'agglomération du Boulonnais vous versera une aide financière à hauteur de 50 % de la part CAB de la CFE** (Cotisation Foncière des Entreprises). Cette aide pourra aller jusqu'à 100 % du montant de la CFE jusqu'à hauteur de 2.000 euros. **UNE AIDE DIRECTE SANS REMBOURSEMENT POUR VOUS AIDER DANS LA REPRISE.**

Pour bénéficier de cette aide de la CAB, il faut selon votre activité contacter : CCI au **03 21 46 00 00**, CMA au **03 21 99 91 91**, ou BGE Littoral au **03 21 87 43 00**.

## ÉCLAIRAGE

### POURQUOI CE CHOIX ET PAS LES DISPOSITIFS DÉJÀ EXISTANTS ?

Les deux dispositifs d'exonération de la CFE proposés par l'État étaient pour le 1<sup>er</sup> dispositif réservé uniquement au secteur du tourisme (sans même les bars), et le second ne peut concerner que l'hyper centre ville de Boulogne-sur-Mer (car il est réservé uniquement aux villes intégrant le dispositif Coeur de ville). Tandis que cette aide directe, calculée sur le montant de la CFE, est offerte par la CAB à tous les acteurs, commerçants, indépendants ayant dû stopper leur activité, et ceci **dans le souci d'être juste et équitable envers l'ensemble du tissu économique Boulonnais.**



### UN COUP DE POUCE POUR PAYER SON LOYER

Vous avez été concernés ou vous êtes concernés par la fermeture de votre établissement, **la CAB vous propose d'avancer votre loyer auprès de votre propriétaire pour les prochains mois à partir du mois de Décembre** (l'avance de loyer est proposée également pour les loyers de novembre non acquittés à la date de la demande). Cette avance ne sera remboursable qu'après 6 mois de reprise d'activité.

Pour bénéficier de cette aide de la CAB, il faut selon votre activité contacter : CCI au **03 21 46 00 00**, CMA au **03 21 99 91 91**, ou BGE Littoral au **03 21 87 43 00**.



### 150.000 EUROS OFFERTS AUX ACHETEURS DES COMMERCES BOULONNAIS

Vous êtes inscrits sur la plateforme "Achetez en Boulonnais"? **Alors vos clients pourront bénéficier de chèques cadeaux bonifiés à hauteur de 20% par la Communauté d'agglomération du Boulonnais.** Un chèque d'une valeur de 12€ ne sera vendu que 10€ (possibilité d'acheter 5 chèques par personne soit 10€ offerts par la CAB !). Les chèques pourront être retirés auprès du Crédit Municipal par les clients.

Renseignements au : **06 78 56 38 43**



**achetezen**  
Boulonnais.fr

### UNE PLATEFORME WEB POUR LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS LOCAUX

Lancée officiellement en juin par Frédéric CUVILLIER, Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, "ACHETEZ EN BOULONNAIS" ([www.achetezenboulonnais.fr](http://www.achetezenboulonnais.fr)) est une plateforme d'e-commerce qui offre une vitrine numérique aux commerçants et artisans de la CAB. Les internautes peuvent commander dans différentes boutiques avec un seul paiement unique en ligne, et venir dans celles-ci récupérer leur commande. Cette plateforme mutualisée d'e-commerce apporte un véritable soutien aux commerces et artisans de proximité, et permet aux consommateurs d'acheter local.

[www.achetezenboulonnais.fr](http://www.achetezenboulonnais.fr)



## UN ACCOMPAGNEMENT POUR LE PASSAGE AU NUMÉRIQUE

Accompagnement et formation auprès des commerçants pour faciliter leur passage au numérique via le site : [www.achetezenboulonnais.fr](http://www.achetezenboulonnais.fr)

Renseignements au : 06 78 56 38 43



## UNE STRATÉGIE OFFENSIVE POUR RELANCER LE TOURISME

- Après le premier confinement, **une campagne de communication massive** a été réalisée par l'Office de Tourisme de l'agglomération, et a porté ses fruits. Les touristes ont ainsi contribué à l'essor de l'activité estivale. L'Office de Tourisme lancera un plan de communication/marketing pour que la fréquentation touristique puisse s'inscrire davantage dans la durée du premier semestre 2021 : campagne média, réseaux sociaux.
- **L'entrée à Nausicaá donnera lieu à l'attribution d'un bon de réduction de 5€ dans les commerces référencés à "Achetez en boulonnais"**. Ces bons de réduction seront remboursés au commerçant par la CAB. Le budget alloué par la CAB est de 50.000 euros pour cette opération.



## POURSUITE DU FONDS D'URGENCE ÉCONOMIQUE

Dès le premier confinement, la Communauté d'agglomération du Boulonnais a mis en place **un fonds d'urgence économique** s'adressant aux commerçants, artisans, travailleurs non salariés (TNS) des entreprises de moins de 11 salariés (y compris les micro-entreprises) afin de les aider à affronter cette période difficile. Ce fonds d'aide de 300.000 € est géré par Initiative Boulogne-sur-Mer et les demandes seront préalablement instruites auprès de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de BGE Littoral Opale.



Pour faciliter et renforcer la mise en œuvre de ces mesures, l'agglomération mettra en place :



- **Une collaboration étroite avec les experts comptables des entreprises.** Une convention entre la CAB et ces professionnels pourra être passée à cette fin.
- **Un renforcement de la communication institutionnelle au service des entreprises du territoire et d'incitation à la consommation des produits issus des filières locales**
- **Un soutien à l'accompagnement des entreprises en ressources humaines, soutien individualisé ou collectif des entreprises confrontées à des besoins dans une période de reprise.**

Pour plus d'information et les dernières actualités sur les mesures économiques de la CAB, consultez notre site internet [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr) ainsi que notre page facebook.



## Récapitulatif des autres aides déjà mises en place

### AIDES PROPOSÉES PAR L'ÉTAT

#### FONDS DE SOLIDARITÉ

Pour les entreprises fermées administrativement, pour les entreprises durablement touchées (- de 50 salariés) du secteur tourisme, événementiel, culture, sport et des secteurs liés (S1 et S1 bis), pour les entreprises ouvertes mais impactées par le confinement (- de 50 salariés).

#### RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

- Si votre entreprise est fermée totalement ou partiellement
- Si votre entreprise est ouverte mais en réduction d'activités

Toutes les infos et démarches en ligne sur <http://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>

#### RENFORCEMENT ET ÉLARGISSEMENT DES EXONÉRATIONS DE CHARGES SOCIALES

Entreprises fermées administrativement de - de 50 salariés ou entreprises de - de 250 salariés des secteurs du tourisme, événementiel, culture, sport subissant une perte d'activités d'au - 50%

- Si employeur, exonération totale des cotisations sociales patronales hors retraite complémentaire et aides aux cotisations sociales de 20% de la masse salariale.
- Si indépendant, réduction forfaitaire de cotisations sociales.

#### LES REPORTS DE CHARGES SOCIALES

**Crédit d'impôt pour la réduction de loyers** : tout bailleur acceptant de renoncer à au moins 1 mois de loyer sur la période d'octobre, novembre et décembre 2020, se verra bénéficier d'un crédit d'impôt de 30% du montant des loyers abandonnés.

#### RENFORCEMENT DES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT ET DES PRÊTS DIRECTS DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES

- **Prêts garantis** : ils pourront être contractés jusqu'au 30 juin 2021.
- **Prêts directs de l'Etat** pour les entreprises en grande difficulté.

### AIDES PROPOSÉES PAR LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

#### AIDE AU LOYER

À hauteur de 50% pour le mois de NOVEMBRE pour les TPE de - de 10 salariés - dépôt des candidatures avant le 31 janvier 2021. Voir conditions.

#### FONDS DE SOLIDARITÉ

Pour les entreprises de - de 50 salariés.

#### REPORT DES ÉCHÉANCES

Pour les entreprises qui bénéficient de prêt ou d'avances remboursables auprès de la Région.

#### AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Pour toute entreprise concernée par une fermeture administrative totale depuis le 2 novembre et sous conditions d'éligibilité. Aide de 1.000€ pour les artisans, commerçants ou profession libérale et 500€ si vous êtes autoentrepreneur.

#### FONDS DE PREMIER SECOURS

Pour les entreprises de - de 25 salariés justifiant d'un CA supérieur à 50.000€ rencontrant des difficultés économiques ponctuelles.

Toutes les infos sur :

<https://soutien.hautsdefrance.fr/>

Pour toutes questions sur les dispositifs

Région, État, CCI, CMA, un seul contact :

**03 59 75 01 00**

**VOS COMMUNES VOUS ACCOMPAGNEMENT**

Exonération des taxes de terrasse, service de livraison, renseignez vous auprès de votre commune pour connaître les dispositifs complémentaires



Illustrations : AdobeStock

économie

## BREXIT UN DÉFI POUR NOTRE AGGLOMÉRATION



Photo : Copie Aéro Images Philippe Lecocq



Photo : AdobeStock-Mariusz Mainka

**Avec la ratification de l'accord de retrait, le Royaume-Uni est sorti de l'Union Européenne de façon ordonnée le 31 janvier 2020 à minuit. A cette date, s'est ouverte une période dite "de transition", qui s'achève le 31 décembre 2020. Le Royaume-Uni n'est plus un État membre de l'Union européenne.**

La période de transition, prévue par l'accord de retrait, a permis à chacun de préparer la mise en œuvre de l'accord de retrait et d'anticiper la relation future entre l'UE et le Royaume-Uni (en cours de négociation à l'heure d'écriture de cet article). Accord ou pas accord, Deal or No Deal, la fin de la période de transition induira des changements importants pour les citoyens et les entreprises. Dans le cadre des relations avec le Royaume-Uni, Boulogne-sur-Mer et son agglomération sont principalement concernées par la question des conditions de pêche, de la circulation des produits, de la rapidité et fluidité des contrôles ...

Depuis des mois déjà, notre territoire alerte, interpelle, sur les conséquences du Brexit pour notre économie des produits de la France.

1<sup>er</sup> port de pêche de France et 1<sup>ère</sup> place en Europe dans la transformation des produits de la Mer, notre agglomération compte 300 entreprises et plus de 6.000 emplois directement concernés par ce secteur.

Portées par le Président de l'agglomération, Frédéric Cuvillier, les revendications du territoire et des professionnels ont pour objectif de permettre la poursuite de l'activité économique de Capécure en pérennisant l'approvisionnement, la rapidité et la fluidité, conditions sine qua non de la compétitivité de la place boulognaise. ■



1

## INTERVIEW DE

## FRÉDÉRIC CUVILLIER, Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais



### Quelles ont été les discussions avec le Premier Ministre venu à Boulogne récemment ?

A l'occasion de la visite officielle du Premier Ministre, j'ai pu échanger avec lui des enjeux auxquels notre territoire est confronté dans la période troublée que nous traversons et dans la perspective d'un Brexit, pour l'heure, toujours inqualifiable. Deal ou No Deal, conditions de pêche, des échanges commerciaux entre l'Europe et le Royaume-Uni, de la future gouvernance, autant d'aspects de notre relation avec nos voisins britanniques qui demandent clarification. Nous sommes suspendus aux conclusions des négociations actuelles.

### Avez-vous demandé des dispositions particulières ?

J'ai souhaité attirer son attention sur différents impératifs boulonnais qui

nécessitent le soutien et la pleine mobilisation du Gouvernement français, notamment le fonctionnement du SIVEP, service de contrôle sanitaire et douanier des marchandises importées, que nous avons obtenu à force de conviction et de détermination, va bénéficier des moyens permettant de couvrir les besoins des professionnels 24h/24. Le Premier Ministre Jean Castex l'a annoncé. C'est une victoire pour Boulogne dans la perspective du 1er janvier étant donné que la gestion quotidienne des flux halieutiques ne peut être soumise aux incertitudes et aux approximations.

### Quels vont être les moyens de contrôle en mer ?

Le Premier Ministre s'est également engagé à soutenir auprès des instances décisionnelles de l'Union Européenne, la candidature de Boulogne-sur-Mer pour l'accueil d'une antenne de l'AECP, Agence Européenne de Contrôle des Pêches.

L'AECP basée à Vigo est chargée de veiller à l'application de la politique commune de pêche. Dans le cadre du Brexit, il est essentiel que les obligations européennes soient respectées par chacun et que tous les acteurs de ce secteur, peu importe où ils opèrent, soient traités de manière égale.

### Et après ? Deal ou No Deal, comment la filière va-t-elle pouvoir s'organiser ?

J'ai également défendu auprès du Premier Ministre la nécessité de travailler à l'élaboration d'un plan territorial post-brexit de soutien au Boulonnais et à la filière Pêche et Produits de la Mer. La prise en compte des conséquences économiques du Brexit pour notre territoire est un préalable nécessaire. La solidarité nationale doit face à cela pleinement s'exprimer. Cela se traduira par une contractualisation entre l'Etat et notre territoire pour soutenir nos activités, accompagner la relance, renforcer l'attractivité et la compétitivité de la place portuaire.



**Frédéric Cuvillier a échangé avec de nombreux ministres et responsables sur la question Brexit pour alerter et revendiquer un soutien du Gouvernement français dans la mise en place des mesures Brexit. (en photo : 1 et 2, venue de Jean Castex, Premier Ministre; 3, 4 et 5, venue de Annick Girardin, Ministre de la Mer)**

## innovation

### LE FESTIVAL INNOVATION MER & LITTORAL PREND UNE DIMENSION INTERNATIONALE



Photo : Festival Mer&Innovation - Kevin Gillon

**Du 5 au 11 octobre 2020 s'est déroulé le Festival Innovation Mer & Littoral au niveau du Bassin Napoléon à Boulogne-sur-Mer. L'objectif de ce Festival est de valoriser le savoir-faire local en matière d'innovation et de numérique sur des questions maritimes.**

Ce festival, co-organisé par Boulogne Développement Côte d'Opale et la CAB avec l'aide précieuse de l'Association Mission Insertion Emploi, Cap Numéric, l'Université du Littoral Côte d'Opale, le CRIAC et Nausicaà se voit évoluer au fil des ans, prenant même une dimension internationale cette année en s'inscrivant dans le cadre du HACKATHON MER & LITTORAL qui associe onze villes dans le monde.

Bien que le contexte sanitaire a contraint les organisateurs à revoir à la baisse les capacités d'accueil du public et des professionnels et à mettre en place un protocole sanitaire strict, cet événement a été riche en termes de rencontres, échanges et création de projets, grâce aux partenaires et à une communication digitale renforcée !

Les professionnels du monde halieutique ont ainsi pu participer à **sept "ateliers de l'innovation"** avec des thématiques telles que la réduction de la consommation d'eau dans leur filière, la blockchain, les objets connectés pour la navigation, ... et pour le grand public, ce sont huit ateliers qui ont sensibilisé les habitants sur

des thématiques telles que la lutte contre les déchets en mer, à la maîtrise de sa consommation énergétique,...

Une **conférence / table ronde** a eu lieu dans la salle de la Grande Baie à Nausicaà sur le thème de "l'innovation en réponse aux enjeux de l'Océan et des changements climatiques" avec comme intervenants Arnaud Leroy (Président de l'ADEME), Eric Tavernier (Professeur en Génie Biologique) et Antoine Bruge (Chef de Projet chez Surfrider Europe). Cette conférence, qui a affiché complet avec ses 90 participants (limitation covid-19), a été filmée et retransmise en direct dans plusieurs villes en France (vidéo également accessible sur la chaîne Youtube de Boulogne Développement Côte d'Opale). **Le camp de l'innovation**, destiné aux scolaires, a permis à 67 collégiens de 6 établissements différents de travailler et imaginer en équipe des projets innovants sur la thématique "mer".

#### MOPODES, VAINQUEUR DU HACKATHON

Enfin, un **Ocean Hackathon** s'est tenu le week-end en simultané avec Brest et onze autres villes dans le monde (Mexico, Rimouski, Deshaies, Ancône,

Barcelone, etc.). 57 participants Boulonnais répartis en dix équipes ont travaillé ensemble pour répondre aux "défis" proposés par les acteurs locaux. Des solutions innovantes ont ainsi pu être proposées par les différents participants. L'équipe lauréate, **MOPODES**, qui propose un outil numérique de centralisation et de modélisation des données liées aux pollutions maritimes, présentera son projet à Brest en décembre avec les lauréats des autres villes participantes. Un suivi des différents projets est actuellement en cours, piloté par BDCO et en partenariat avec HdFID et les acteurs locaux (porteurs de défis, structures d'accompagnement, etc...). ■



## promotion

# UN SPOT TV POUR SOUTENIR LA FILIÈRE PRODUITS DE LA MER

Après la crise sanitaire, et les conséquences pour les filières locales, l'agglomération, avec le soutien de la Région, a créé un spot TV de promotion des produits de la mer boulonnais. Ce spot sera diffusé dans toute la Région Hauts-de-France et en "replay" sur la région Ile-de-France pour susciter l'envie de consommer du poisson, du poisson frais et Boulonnais ! Cette année pour votre traditionnel repas de Noël, consommons local ! Consommons des produits de la mer !



**De la mer à l'assiette, le spot montre tous les professionnels boulonnais œuvrant pour que les produits de la mer "made in Boulogne" arrivent sur votre table.**



## santé

# REJOIGNEZ LA MUTUELLE SANTÉ SOLIDAIRE DU BOULONNAIS

Lancée en 2018, la **Mutuelle Santé Solidaire du Boulonnais** se veut accessible avec une couverture de soins très avantageuse. Pour obtenir des tarifs préférentiels, l'agglomération a joué sur l'effet de masse. Après plusieurs concertations, la mutuelle APREVA avait alors été choisie par les habitants.

### Bon à savoir :

- **Résiliation simplifiée** : depuis le 1<sup>er</sup> décembre, il n'est plus nécessaire d'attendre la fin de l'année pour résilier un contrat de mutuelle, une simple période de préavis d'un mois est obligatoire !
- **Engagement tarifaire** : des tarifs stables en 2021.
- **Création d'un comité usagers** : L'agglomération souhaite créer un comité d'usagers de la mutuelle solidaire pour échanger sur vos attentes concernant la mutuelle santé et ainsi entamer les discussions avec APREVA (groupe AESIO).



Photo : AdobeStock-StockPhotoPro

## emploi

# LE FORUM OBJECTIF EMPLOI EN VERSION NUMÉRIQUE

Le **Forum Objectif Emploi** qui a lieu chaque année à Boulogne en octobre et qui attire plus de 1.500 personnes, a choisi de se réinventer face à l'épidémie de coronavirus : l'édition 2020 s'est tenue sur les réseaux sociaux grâce à de nouveaux supports numériques comme des vidéos immersives dans les métiers où l'on recrute. Une manière simple de dévoiler les coulisses du métier, de pouvoir se projeter mais surtout de comprendre les attentes de l'entreprise. De nombreux postes sont à pourvoir dans différents secteurs tels que : hôtellerie, restauration, BTP, commerces, industries, sanitaire, social... Toutes les vidéos des entreprises qui recrutent sont sur la page Facebook : Forum Objectif Emploi.

# UN CONTRAT À DOUBLE OBJECTIFS POUR NOS JEUNES BOULONNAIS !

Dispositif national mis en place sur notre territoire, **CIVIGAZ** permet de répondre à deux problématiques du territoire, l'insertion professionnelle et la précarité énergétique. Il est coordonné par GRDF (Gaz Réseau Distribution France), FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) et OMEGA (association de médiation sociale angoumoisine). Sur le Boulonnais c'est l'organisme FACE Côte d'Opale qui pilote le projet. CIVIGAZ recrute des jeunes adultes volontaires en service civique pour aller à la rencontre des habitants afin de les sensibiliser à la sécurité des installations intérieures gaz, mais aussi les conseiller pour une meilleure maîtrise de leur consommation énergétique. Ces visites commenceront début 2021. Ce dispositif permet également aux jeunes en service civique de bénéficier de 24 jours au total d'accompagnement personnalisé pour mener à bien un projet professionnel (entretiens, ateliers, formations, coaching,...)



## HALIOCAP ET CRÉAMANCHE LES PÉPINIÈRES DE LA CAB SÉDUISENT LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE



L'année 2020 a été une année difficile pour les entreprises. La crise sanitaire a contraint les nombreuses entreprises à fonctionner différemment et à s'adapter à cette situation exceptionnelle pour maintenir leurs activités. Mais malgré ce contexte économique peu favorable, en un an de nombreuses sociétés ont intégré les pépinières d'entreprises de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, Créamanche et Haliocap. Les pépinières accueilleront également 4 nouvelles sociétés en ce début d'année 2021.

### ALIMENTAIRE

#### LES JARDINS DE CAPECURE

Entrée à Haliocap le 15/11/2019

**Frédéric BEAUVIR**, à la tête de cette nouvelle société de 10 personnes propose à la vente, des plats et des mises en bouche à base de produits de la mer bénéficiant de certifications telles que ; bio, naturels, labellisés, issus de la pêche régionale, d'aquaculture ou pisciculture maîtrisée, en France ou en zone arctique. En plus de la surgélation de ses produits, Frédéric Beauvir lancera prochainement sa gamme de conserverie fraîche.

Tél. : 03 91 21 79 02  
ou 06 26 24 09 33  
frederic.beauvir@gmail.com  
www.les-jardinsdelocean.fr



#### P & M FROZEN

Entrée à Créamanche le 15/08/2020

**Pascaline HUBERT** et **Maxence ROCHOY** sont passés du statut de collègues à associés en créant leur société de négoce de produits de la mer surgelés (colin, lieu, cabillaud, sandre, aiglefin). Complémentaires (1 vendeuse / 1 acheteur) et ayant de solides connaissances dans ce secteur d'activités, ils ont choisi la pépinière CRÉAMANCHE pour héberger leur structure et être accompagnés dans cette nouvelle aventure.

**Maxence ROCHOY :**  
m.rochoy@pm-frozen.fr  
**Pascaline HUBERT :**  
p.hubert@pm-frozen.fr  
Tél. : 07 88 53 62 82



### CONSEIL / COACHING

#### ISO RH - ORIENT'ACTION BOULOGNE SUR MER

Entrée au 15/10/2020

**Bertrand DELAPORTE**, 57 ans, est un ancien DRH. Conscient des difficultés que peuvent rencontrer les "sénior" dans leurs démarches d'emploi, il a souhaité bénéficier d'une offre de partenariat de sous-traitance avec une société de conseil en évolution professionnelle, leader sur le marché (ORIENT'ACTION). Il a donc créé sa société de conseils qui s'adressent aux particuliers (bilans d'orientation ou de compétences, accompagnement VAE, coaching) mais également aux professionnels (conseils et diagnostics RH, recrutement, Outplacement, coaching).

Tél. : 06 62 88 57 03  
b.delaporte@iso-rh.fr  
www.orientation-groupe.com



### LOCATION & VENTE DE MATÉRIEL

#### NFL / NUMERIQUE FLANDRES LITTORAL BUREAUTIQUE

Entrée à Créamanche le 1/11/2020

**Olivier MALFOIS** a créé sa société en mai 2020 à Calais. Avec l'aide de son associé, expérimenté dans le domaine de la maintenance, ils proposent de la vente, la location et la maintenance de matériel d'impression. Aussi, la société a déposé la marque NFL ECO FIRST relative à une gamme de matériel reconditionné et garanti 5 ans. Désireux de développer le marché sur le territoire boulonnais, il a décidé d'intégrer la pépinière CRÉAMANCHE.

Tél. : 06 81 35 06 24 ou 07 81 93 27 35  
contact@sas-nfl.fr  
www.sas-nfl.fr



## J. DALLONGEVILLE COUVERTURE

Entrée au 1/04/2020

Au bout de 14 années d'expérience en tant que couvreur, **Johan DALLONGEVILLE** a décidé de créer sa propre société de couverture et propose de nombreuses prestations telles que : isolation de toiture grâce à la pose d'une couverture neuve ou en rénovation, les petits travaux de charpente, le nettoyage des chéneaux, gouttières, etc...

Tél. : 06 83 81 51 43  
j.dallongevillecouverture@gmail.com



## LD2D

Entrée au 1/11/2020

**Antoine DHUIME** et **Maxime LEMAITRE**, 12 ans d'expériences, proposent des prestations de curage, désamiantage, démolition et activités accessoires tout en alliant une politique environnementale en réutilisant les déchets. Le désamiantage demandant des certifications spécifiques, l'entreprise de 3 salariés (+ 1 personne en contrat d'apprentissage) attend sa certification pour exercer dans la Région Hauts-de-France jusqu'aux portes de Paris. Leur clientèle sera composée de professionnels, de collectivités et très minoritairement de particuliers.

Tél. : 03.21.33.34.49  
contact@ld2d.fr | www.ld2d.fr  
Antoine DHUIME : 07 60 07 95 80  
Maxime LEMAITRE 06 16 07 45 98



## NOURTIER MENUISERIE

Entrée au 15/07/2020

**Florentin NOURTIER**, après 15 années d'expérience dans la menuiserie, a décidé de lancer sa propre société en janvier 2017. Se sentant à l'étroit à domicile, il a choisi de s'installer dans un des ateliers de la pépinière Créamanche. Ce spécialiste dans la pose de menuiseries bois, aluminium, PVC et mixte (fenêtres, portes d'entrée, portes de garage), se charge aussi de l'aménagement intérieur et extérieur (terrasses, bardage, protection solaire).

Tél. : 06 35 15 06 74  
florentin.nourtier@hotmail.fr  
www.nourtiermenuiserie.fr

## AMÉNAGEMENT, DESIGN

### FLEX'STEEL

Entrée au 1/07/2020

**Nicolas GRANDIOU**, s'est lancé un défi : créer sa société lui permettant de mettre à profit son savoir-faire avec son propre style. Ses 15 années d'expérience professionnelle, lui ont permis d'acquérir de nombreuses compétences et tout particulièrement en soudure et métallerie. Il confectionne des ouvrages métalliques tels que : escaliers, garde-corps, verrières, mobilier.

Tél. : 07 81 78 00 41  
sasflexsteel@gmail.com



## WOODSTOCK AND ARTS

Entrée au 1/08/2020

**Jean-Philippe GOUSSET**, passionné de bois et fort de ses 18 années d'expérience en tant que menuisier, a décidé de franchir le pas en quittant son emploi salarié pour créer son entreprise. Il propose aux particuliers et aux professionnels différentes prestations telles que l'agencement, la création de mobilier sur-mesure, la confection d'objets de décoration en alliant bois et métal ainsi que des dressings, aménagement de combles, de sous-escaliers, ...

Tél. : 06 95 15 96 38  
woodstockandarts@gmail.com  
www.woodstockandarts.com

## MARQUAGE PUBLICITAIRE

### BROD & COM

Entrée au 1/07/2020

**Anne-Laure B'AEHU** a créé sa société il y a un an sur le Calaisis. Désireuse de revenir sur le territoire boulonnais, c'est au sein des pépinières Créamanche qu'elle a trouvé son bonheur ! Elle réalise du marquage textile (broderie, flocage), de l'impression (cartes de visite, flyers, affiches), des objets publicitaires (stylos, porte-clés, goodies) ainsi que de la signalétique (drapeau, enseigne).

Tél. : 07 88 97 70 51  
contact@brodandcom.fr  
www.brodandcom.fr



économie maritime

## UN NOUVEAU BÂTIMENT HALIEUTIQUE À CAPÉCURE

Alors que l'agglomération n'a pas la compétence sur le port et Capécure, puisque le Port appartient à la Région et la gestion de la zone relève de la SEPD (ex CCI), les élus de la CAB ont décidé qu'il fallait accélérer la modernisation et la transformation de la zone économique de Capécure pour répondre aux besoins des professionnels de la Mer.

Pour cela l'agglomération a décidé d'investir dans différents projets et notamment de prendre en charge la réalisation d'un nouveau bâtiment halieutique qui répondra aux besoins des entreprises qui réclament des locaux fonctionnels répondant aux normes environnementales. Un beau projet qui contribuera à valoriser l'image de notre 1<sup>er</sup> port de pêche et 1<sup>er</sup> centre de transformation des produits de la Mer en Europe. Le Département apportera son aide financière. Les travaux démarreront dès 2021.

*Esquisses du futur bâtiment halieutique de Capécure, de haut en bas : vue rue Marengo, vue intérieure et vue angle rue d'Alsace/rue Magenta*



### ... ET UNE NOUVELLE POISSONNERIE

Comme un symbole du dynamisme de Capécure malgré la crise sanitaire, c'est un nouveau lieu de vie qui vient d'ouvrir à son entrée, face à l'hôtel communautaire, "La poissonnerie gourmande", dans des bâtiments fraîchement construits. Les dirigeants de cette poissonnerie au design moderne, épuré proposent un choix considérable de produits de la mer bruts ou préparés. L'AMIE (Association Mission Insertion Emploi) a conseillé et guidé l'entreprise pour le recrutement de 8 employés dont 2 jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.

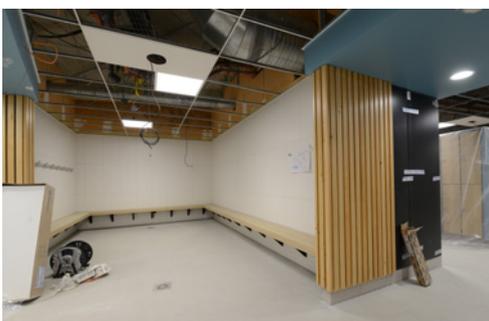


# HÉLICÉA VEUT CONTINUER À VOUS SÉDUIRE



Après 15 ans de bons et loyaux services, la piscine Héricéa avait besoin d'un peu plus qu'un lifting afin de retrouver son attractivité et son rayonnement. Des travaux d'envergure devaient démarrer fin avril et ils ont finalement pu avoir lieu à partir du 24 août pour cause de crise sanitaire.

## RÉNOVATION DE LA ZONE VESTIAIRES

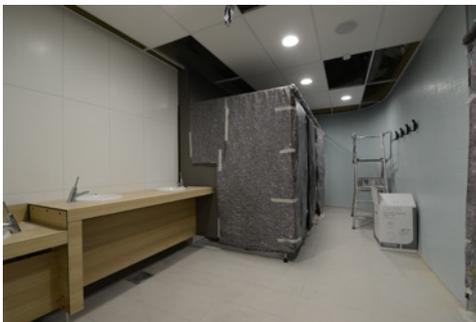


- **Nouveau parcours pour accéder aux vestiaires** avec le passage obligé en zone de déchaussage.
- **Des cabines de vestiaires plus confortables.** Augmentation du nombre de cabines familiales et PMR.
- **Des casiers neufs** ... toujours gratuits.



- **Ambiance plus chaleureuse** : sol, mur, faux plafonds et éclairage.

## RÉNOVATION DE LA ZONE SANITAIRES/DOUCHES

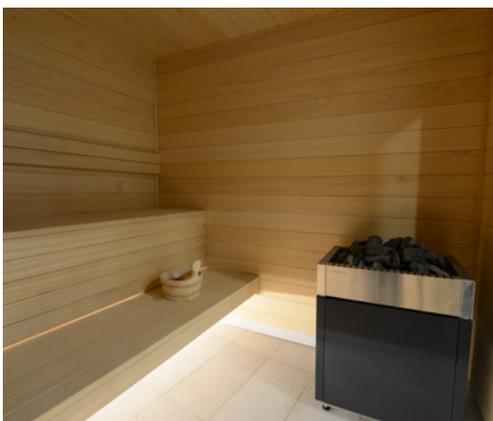


- **Un seul accès pour la zone sanitaires/douches** pour plus de fluidité dans les circulations.
- **Rénovation complète des sanitaires hommes et des sanitaires femmes.**
- **Création d'un espace bébé** en zone mixte (plan à langer, double vasque et cabine WC réservée).
- **Douches mixtes avec cabines individuelles.**

## RÉNOVATION DE L'ESPACE BALNÉO/BIEN-ÊTRE

Plus qu'une remise à niveau, de nouveaux services ! Le délégataire du complexe Héricéa, S-PASS, s'était engagé sur cette restauration pour intensifier l'attractivité du complexe.

- **Nouveau hammam carrelé et nouveau sauna finlandais traditionnel.**



- **Bain froid** agrémenté d'une fontaine de glace.
- **Création d'une grotte de sel** aux vertus apaisantes.
- **Création d'une douche sensorielle.**
- Mise en place d'une **tisanerie.**

## REPLACEMENT DU PLONGEOIR À PLANCHE DANS LE GRAND BASSIN

## REPLACEMENT DES TOBOGGANS

Ils ne seront pas disponibles à la réouverture au public en janvier (sous réserve des conditions sanitaires) mais ils feront à coup sûr sensation à leur arrivée au printemps : **les nouveaux toboggans.**

- **Rénovation complète des tubes** : modifications des tracés avec jump et tronçon noir, effets sonores et lumineux spectaculaires.
- **Isolation** pour plus de confort thermique dans la piscine.

## ENTRETIEN

Moins visibles mais tout aussi indispensables.

- **Remplacement carrelage défectueux** et jointage de l'ensemble sur la totalité des bassins.
- Remplacement **centrale traitement de l'air.**
- Remplacement des **éclairages.**
- Remplacement des **menuiseries oxydées.**

**Au total, un investissement de plus de 2,5 M € HT (dont 325.000 € du délégataire S-PASS)**

**HÉLICÉA PROPOSE UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE PLUS CHALEUREUSE ET CONVIVIALE !**

## HÉLICÉA : ÉVOLUER POUR VOTRE PLAISIR ET VOTRE CONFORT

En 2018, exit la pataugeoire un peu austère pour **une aire de jeux ludique réservée aux tout petits.**

En 2019, remplacement du **groupe froid** de la patinoire pour un plaisir renouvelé de la glisse. **Restructuration complète de l'accueil** : embellissement des abords, relooking pour la façade, nouvelle distribution de l'espace hall d'accueil et nouvelle ambiance, création d'un espace fitness, ...



## MOBILITÉ : ÇA BOUGE DE PLUS EN PLUS DANS L'AGGLO ...

### À VÉLO

L'agglomération, engagée pour favoriser la mobilité douce sur son territoire, a mis en place de nombreuses mesures pour palier à l'utilisation de véhicule personnel pour se rendre sur son lieu de travail. Après avoir revu l'offre du réseau de transports urbain, Marinéo, pour plus d'accessibilité (tarifs revus, pass margat, ...), la CAB a souhaité poursuivre son engagement en favorisant la pratique du vélo et plus particulièrement la pratique du vélotaf.



Entre **aides à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique**, la **location longue durée de VAE**, l'**aménagement de pistes cyclables**, le déploiement prochainement de **parcs à vélos**,... L'agglomération entend bien changer les habitudes de mobilité sur son territoire. Vous avez été déjà très nombreux à profiter de l'aide financière offerte par la CAB pour l'acquisition d'un vélo électrique, et de plus en plus nombreux également à profiter de la location longue durée mise en place avec Cycléco et le réseau Marinéo !

**Je décide de changer mes habitudes pour favoriser la mobilité douce, qu'est-ce que ça m'apporte ?**

- Des économies** : l'essence, l'assurance du véhicule et son usure coûtent plus cher qu'un abonnement à un moyen de transport commun (pris en charge à 50% par l'employeur)
- Une meilleure santé** : avec une pratique sportive quotidienne votre corps ne peut que vous remercier !
- Une âme écolo** ! vous participez à votre échelle à l'amélioration de votre cadre de vie en diminuant la pollution atmosphérique liée au gaz d'échappement sur votre territoire.

### EN NAVETTE ÉLECTRIQUE

Une **expérimentation d'un véhicule Blue-Bus** a été lancée jusqu'au 14 décembre dernier. Ce véhicule mesure 6 mètres de long et est 100% électrique, composé de trois batteries lithium de 30KWH chacune positionnées sur le toit du Bluebus.

A pleine charge, il dispose d'une autonomie de 150 à 200 Km, ce qui permet la réalisation d'un service urbain. L'expérimentation de ce véhicule 100% électrique a ainsi permis de voyager sur **la navette centre-ville Néo 100% gratuite**. Un test qui s'inscrit dans la volonté de l'agglomération de développer à terme des moyens de transports plus propres et plus écologiques !



### EN MULTIPLIANT LES MOYENS DE TRANSPORTS

En covoiturage, puis à vélo et enfin en bus... les déplacements évoluent et l'objectif de l'agglomération est de permettre l'utilisation de différents moyens de transports sur un même trajet. Pour que cela soit possible il faut un lieu interconnecté, **un pôle d'échanges multimodal (PEM)** qui permet de conjuguer les différents modes de transports.

Le chantier du **futur Parking relais** est en cours. Ce parking consacre une place primordiale à la multimodalité et l'intermodalité : Voiture, transports en commun, vélos (en libre-service, loués pour quelques mois ou encore dont on est propriétaire), marche à pied, covoiturage...

Il n'est pas question de mettre de côté la voiture individuelle, mais de montrer que l'intermodalité sert à limiter les conséquences négatives d'une utilisation trop importante de l'autosolisme..

En effet, sur le territoire, **la zone de Capécure** présente la particularité d'être un parc d'activités implanté au cœur de l'agglomération et d'être très dense. Les problèmes de mobilité, en particulier pour les personnes qui travaillent (5.000 salariés) sont de plus en plus prégnants. La réalisation du pôle d'échange multimodal répondra aux besoins de mobilité des pendulaires (zone Capécure), des étudiants (proximité

immédiate de l'Université du Littoral de la Côte d'Opale), de loisirs et culture (cinéma, salle de spectacle, casino, ...) en favorisant d'autres mobilités avec des stationnements spécifiques ;

Les atouts de ce nouvel équipement :

- **Deux locaux vélos** seront accessibles directement du domaine public et seront clos, couverts et avec accès contrôlés.
- **L'intermodalité avec le réseau de transport urbain**, en étant desservi par la 2<sup>ème</sup> ligne la plus importante du réseau : 3 passages à l'heure et à proximité de l'arrêt voisin du cinéma qui est desservi par 8 lignes vers la Station Liane et permet de rejoindre toutes les destinations y compris interurbaines.
- **Une partie aérienne consacrée aux covoitureurs** répondant aux besoins de mutualiser leur moyen de transport
- **Un service de location de vélos à proximité** (3 minutes à pied)
- **La gare routière "Station liane"** (< 10 minutes à pied)
- **Des consignes qui permettent aux habitants de se faire livrer** au sein de ce PEM et d'éviter des déplacements inutiles.

La forme ovoïde du projet permet une **jonction douce entre le viaduc attenant et le futur complexe cinématographique**, et permet une mise en valeur optimale de la vue sur la Ville Haute et la Cathédrale. Le **stationnement en bataille** (258 places en ouvrage), offre un fonctionnement simple, efficace et une lisibilité immédiate. Il sera accessible (entrée et sortie) depuis le niveau haut en prolongement du viaduc. Au rez-de-chaussée du parking plusieurs entrées et sorties permettent une fluidité des flux. ■



*Esquisses du parking-relais dont les travaux sont en cours à l'entrée de Capécure.*



**un peu de hauteur...**  
LE BOULONNAIS VU DU CIEL

- Photo Philippe LECOCQ Opale Aéro Images -

**WIMILLE**



DONNEZ DU SENS A VOS ACHATS !  
**achetez local !**

**achetezen**  
*Boulonnais*.fr

**Le site 100 % local en Boulonnais**



**Soutenez les commerces, les producteurs  
et artisans de proximité**



**Consommer local en ligne, c'est possible et c'est simple !**  
Grâce à la place de marché local **achetezenboulonnais.fr**,  
découvrez de nouveaux commerces, achetez les produits  
des producteurs locaux, faites vivre les artisans de proximité,  
...

**achetezenboulonnais@boulogne-developpement.com**





(Photo Fabien Coisy)

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais  
vous souhaite ses

# MEILLEURS VOEUX 20 21



Pour passer ensemble une très belle année 2021  
la Communauté d'Agglomération du Boulonnais  
vous offre son traditionnel calendrier. Il est distribué  
dans les boîtes aux lettres des 22 communes de la CAB.  
Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas  
à nous contacter : [contact@agglo-boulonnais.fr](mailto:contact@agglo-boulonnais.fr)



Communauté  
d'agglomération  
*du Boulonnais*

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)